



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E212106

VALABLE JUSQU'AU 18/11/2026

ÉDITÉ LE

24/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2025

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 01/07/2025  
0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 899 913 503 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 102092391V001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 102092391V001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : LAGOUGE CHRISTOPHE

4 RUE DES BELITRES  
02110 BRANCOURT-LE-GRAND

Téléphone : 0744857893

Fax :

Portable : 0744857893

Site Internet :

E-mail : lagougechristophe.renov@gmail.com

Responsabilité légale :

LAGOUGE CHRISTOPHE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|-----------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8621 PROB | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 19/11/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 19/11/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 19/11/2025         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 19/11/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.